

Noir d'Iris : *Green needs Black*

Transformer les biodéchets bruxellois en compost de qualité

[English version](#)

(version du 17 juillet 2024)

Quel humus pour l'agriculture bruxelloise ?

Cultures en bacs, sur balcons, en terrasses, sur toitures ou sur sols dépollués : l'espace urbain Bruxellois est réinvesti par une diversité de jardiniers, amateurs, niamculteurs, professionnels, services communaux ou régionaux... L'objectif et l'échelle varient, mais tous ces cultivateurs ont besoin d'un même outil essentiel : un substrat de culture. Un sol, riche en humus.

Où trouver cet humus ?

Les déchets organiques représentent une source potentielle d'humus. La Région en a incinéré près de 100.000 tonnes par an jusqu'en 2023¹. Des initiatives démontrent depuis des années la pertinence de filières circulaires émergentes à Bruxelles. Soutenu par la [Région Bruxelloise](#) et distingué par l'[Eurocluster Suave](#), le projet [Humus Pro](#) de Vert d'Iris (secteur COMPOST) a par exemple valorisé 500 tonnes de biodéchets régionaux en 5 ans. Les sols de la coopérative ont acquis près de 300 tonnes d'humus dans l'intervalle.

Vert d'Iris souhaite partager cette fertilité localement. Or le manque de capacité logistique, réglementaire et commerciale de la filière l'en empêche. L'offre commerciale de compost bruxellois de qualité est inexistante. Ceci rend le maraîchage local dépendant des importations. La qualité des substrats importés, incertaine, est liée à **des échecs récurrents** (échec de semis, retard des cultures).

Noir d'Iris propose de participer à la création de cette offre d'humus de qualité.

Une coopérative de compost de qualité

Une option pour développer le secteur COMPOST (actuellement soutenu par Vert d'Iris) à la hauteur de son potentiel consiste en la **création d'une coopérative dédiée : Noir d'Iris**.

¹ Source : [De Muynck et al, 2019 ; Opération Phosphore - Rapport scientifique 2 : la stratégie de changement de système](#) ; 47 p.

Noir d'Iris permettra de soutenir un projet actuellement en phase de test (140 tonnes collectées / an) et de porter la capacité de collecte de déchets organiques à 3.000 tonnes / an.

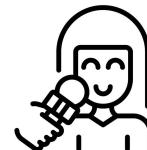
Cette extension comportera :

- des équipements : van, caisses-palettes, chargeur, gerbeur, aire de compostage,
- des compétences : logistique, gestion de la qualité et de la conformité, mise en marché,
- des synergies au sein d'un réseau de partenaires engagés dans la circularité des biodéchets.

La création de Noir d'Iris rendra possible de :

- construire une offre de compost de qualité, sourcée dans la région, pourvoyeuse d'emplois,
- améliorer l'économie circulaire des biodéchets bruxellois,
- répondre à la demande en compost de qualité et en fertilité biologique,
- régénérer les sols, réduire le besoin d'intrants agricoles, remettre le carbone à sa place.

**Et vous, qu'en pensez-vous ?
La naissance d'une telle coopérative vous inspire-t-elle ?**



Participez à cette transition, à votre rythme !

Partagez questions et suggestions sur la création de Noir d'Iris.

Soutenez matériellement la création de Noir d'Iris², en :

- souscrivant du capital social de Vert d'Iris (sortie négociable) : parts sociales de 100 à 10.000 €,
- devenant coopérateur de Noir d'Iris : parts sociales de 100 à 10.000 €, déductibles fiscalement à hauteur de 45% (Tax Shelter),
- souscrivant des obligations convertibles de Noir d'Iris (100 à 10.000 €), pour une durée de 1 à 5 ans, au taux d'intérêt de 5% brut par an capitalisé.
- souscrivant un crédit d'achat sur le webshop de Vert d'Iris : flexible, permet des ristournes.
- souscrivant un prêt à court terme reconnu par une attestation écrite : nous contacter.
- effectuant une donation (tout montant est bienvenu) sur Leetchi ou par virement sur le compte IBAN de Vert d'Iris : **BE74 0016 8864 4607** (communication : "donation").



² Rappel : investir dans un projet d'entreprise comporte un risque de perte partielle ou totale des montants investis.